

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC 1550 D'Estimauville Avenue 1550, Avenue d'Estimauville Québec Ouébec

Québec G1J 0C7

FAX pour soumissions: (418) 648-2209

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

TPSGC/PWGSC
BFC Bagotville, CP 380
CFB Bagotville, PO Box 380
Bâtiment 62, local 112
Building 62, Room 112
Alouette
Québec
G0V1A0

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet					
Tour conventionnel					
Solicitation No N° de l'invitation		Date			
W0138-142051/A		2014-07-31			
Client Reference No N° de référence du client W0138-142051					
GETS Reference No N° de ré PW-\$BAL-002-16039	férence de SEAG				
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	No./N° \	/ME		
BAP-4-37133 (002)					
Solicitation Closes - L'invitation prend fin Time Zone Fuseau horaire					
at - à 02:00 PM on - le 2014-09-10			Heure Avancée de l'Est HAE		
F.O.B F.A.B.			•		
Plant-Usine: Destination:	Other-Autre:				
Address Enquiries to: - Adress	er toutes questions à:	l e	Buyer Id - Id de l'acheteur		
Larouche, Denise		bal002			
Telephone No N° de téléphor	ne	FAX No N° de FAX			
(418) 677-4000 (4137)		(418) 677-3288			
Destination - of Goods, Service	es, and Construction:				
Destination - des biens, service					
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE					
3E ESCADRE BAGOTVILLE					
ATTN: 3EMA - BAT. 216 -SALLE 124.1 ALOUETTE					
Ouébec					
G0V1A0					
Canada					

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée				
See Herein					
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur					
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur					
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)					
Signature	Date				



W0138-142051/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W0138-142051

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

BAP-4-37133

Buyer ID - Id de l'acheteur

bal002

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1. Besoin
- 2. Compte rendu

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

- 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2. Présentation des soumissions
- 3. Demandes de renseignements en période de soumission
- 4. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 1. Procédures d'évaluation
- 2. Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 1. Besoin
- 2. Clauses et conditions uniformisées
- 3. Durée du contrat
- 4. Responsables
- 5. Paiement
- 6. Instructions relatives à la facturation
- 7. Attestations
- 8. Lois applicables
- 9. Ordre de priorité des documents
- 10. Clauses du Guide des CCUA

Liste des annexes : Annexe «A» - Spécifications et composantes

Annexe «B» -Prix

W0138-142051/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W0138-142051

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

BAP-4-37133

Buyer ID - Id de l'acheteur

bal002

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Besoin

Fournir et installer un (1) tour conventionnel conformément aux spécifications de l'Annexe "A" et faisant partie intégrante de ce document.

2. Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

W0138-142051/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W0138-142051

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

bal002

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

BAP-4-37133

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numé<u>ro, une date et un titre sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformises d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisee s-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2014-06-26) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document 2003, Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer: soixante (60) jours

Insérer: (120) jours

1.1 Clause du quide des CCUA

B1000T (2014-06-26), Condition du matériel

2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

Vous pouvez transmettre votre soumission par télécopieur (418)648-2209 ou par la poste à l'adresse suivante:

→ Par courrier à l'adresse suivante:

Réception des soumissions - TPSGC 1550, Avenue d'Estimauville Québec (Québec) G1J 0C7

W0138-142051/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W0138-142051

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

BAP-4-37133

Buyer ID - Id de l'acheteur

bal002

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

3. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention «exclusif» vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention «exclusif» feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur dans la province de Québec, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

W0138-142051/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

bal002

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W0138-142051

BAP-4-37133

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I: Soumission technique (1 copie papier)

Section II: Soumission financière (1 copie papier)

Section III: Attestations (1 copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique dachats cologiques

(http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

1. Fluctuation du taux de change

C3010T (2013/11/06) Fluctuation de taux de change - Atténuation des risques

Section III: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

Solicitation No. - N° de l'invitation W0138-142051/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

bal002

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W0138-142051

BAP-4-37133

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

1.1 Évaluation technique

1.1.1 Critères techniques obligatoires

Tout soumissionnaire intéressé doit joindre à sa soumission le devis technique, ou encore tout document officiel, relatif à l'équipement proposé, de sorte à démontrer que l'équipement proposé se conforme à toutes les exigences techniques telles que mentionnées à l'annexe "A".

Toute proposition qui ne démontre pas clairement la conformité à chacune des spécifications techniques listées à l'annexe A (réf. Point A.3) sera jugée non recevable.

.

1.2 Évaluation financière

Clause du Guide des CCUA A0220T (2014/06/26) Évaluation du prix

2. Méthode de sélection

2.1 A0031T (2010-08-16)Critères obligatoires

W0138-142051/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

bal002

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W0138-142051

File No. - N° du dossier BAP-4-37133

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et la documentation exigées pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre à cette demande, la soumission sera également déclarée non recevable ou sera considéré comme un manquement au contrat.

1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat

1.1 Code de conduite et attestations - documentation connexe

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Code de conduite et attestations - soumission des instructions uniformisées 2003 . La documentation connexe requise à cet égard, assistera le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des «soumissionnaires admissibilit limite »

(http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/index.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web de <u>Ressources</u> humaines et Dveloppement des comptences Canada (RHDCC) - Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires admissibilit limite » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

W0138-142051/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

bal002

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W0138-142051

BAP-4-37133

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Besoin

Fournir et installer un (1) tour conventionnel conformément aux spécifications de l'Annexe "A" et faisant partie intégrante de ce document.

2. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numé<u>ro, une date et un titre, sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformises d'achat (https://://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp)achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes -directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.</u>

2.1 Conditions générales

2010A (2014-06-26), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

3. Durée du contrat

3.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard 60 jours civils après l'octroi du contrat.

3.2 Formation d'opération d'équipement

La formation doit être donnée lors de la livraison des biens.

3.3 Clause du guide des CCUA

D0018C - (2007-11-30), Livraison et déchargement

4. Responsables

4.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom : Denise Larouche

Téléphone : (418)677-4000 ext. 4137 Courriel : denise.larouche@tpsgc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

Solicitation No. - N $^{\circ}$ de l'invitation

W0138-142051/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W0138-142051

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

BAP-4-37133

Buyer ID - Id de l'acheteur

bal002

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

4.2 Chargé de projet (Sera spécifié dans le contrat)

	Le cha	rgé de projet pour le contrat est :					
	Téléph Téléco	one : pieur : bl :					
	en vert travaux projet; travaux	rgé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés tu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des x prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des x. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification trat émise par l'autorité contractante.					
4.3	Représ	sentant de l'entrepreneur					
	Nom : Téléphone : Télécopieur : Courriel :						
5.	Paiement						
	5.1	Base de paiement - Prix unitaires fermes					
"B". L	Q \$	À conditions de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat l'entrepreneur sera payé des prix unitaires fermes tels qu'indiqués à l'annexe					
D . L	.63	droits de douanes sont inclus et les taxes applicables sont en sus.					
conception, l'autorité		Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par contractante avant d'être intégrés aux travaux.					
	5.2	Clause du Guide des CCUA					

6. Instructions relatives à la facturation

les

L'entrepreneur doit soumettre les factures conformément à l'article intitulé "Présentation des factures" des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous travaux soient complétés.

W0138-142051/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W0138-142051

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

bal002

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

File No. - N° du dossier BAP-4-37133

7. Attestations

7.1 Conformité

Le respect des attestations et documentation connexe fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur, à fournir la documentation connexe ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

8. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur la province de Québec, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

9. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales 2010A (2014-06-26) biens (complexité moyenne)
- c) Annexe A, Énoncé des besoins ;
- d) Annexe B, Prix;
- e) la soumission de l'entrepreneur en date du

10. Clauses du Guide des CCUA

10.1 A9006C (2012-07-16) Contrat Défense B1501C (2006-06-16) Appareillage électrique

10.2 Instruction d'expédition - livraison à destination

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés: rendu droits acquittés (DDP)Défense Nationale, 3ième Escadre, 3EMA - Bat 216 salle 124.1, selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

Annexe "A" Énoncé du besoin/ Annexe "B" Fixation de prix Solicitation No. - N $^{\circ}$ de l'invitation W0138-142051/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W0138-142051

File No. - N° du dossier

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur bal002

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

BAP-4-37133

Annexe A

A.1 Besoin

- 1. Fournir et installer un (1) tour conventionnel dans la salle 124.1 du 3 EMA, bât 216, à la 3^e Escadre Bagotville, Alouette (Québec).
- 2. La soumission doit inclure le tour conventionnel (incluant toutes les composantes nécessaires à son opération), la documentation technique, la livraison, le déchargement, l'installation, la mise en service et la formation.

A.2 Documents

- 1. Deux (2) copies papiers des documents suivants doivent être livrées avec le tour En français et en anglais comme suit:
 - Manuel d,opération pour le tour et toutes ces composantes;
 - Procédures de sécurité
 - Manuel d'entretien préventif
 - Procédure de dépannage

A.3 Spécifications et composantes techniques exigées

- 1. Les spécifications et composantes énuméré dans le tableau à la page suivante sont d'abord et avant tout des minimums à rencontrer, et constitue qu'une liste non-exhaustive des composantes requises pour que l'appareil soit fonctionnel.
- 2. Toutes composantes nécessaires au fonctionnement du tour qui ne sont pas décrites dans le tableau ci-dessous sont considérées comme faisant partie intégrante du tour et doivent être inclus dans le prix soumis.
- 3. Les offres **ne répondant pas aux conditions suivantes** seront considérées comme **non recevables.**

Solicitation No. - N° de l'invitation W0138-142051/A Client Ref. No. - N° de réf. du client

W0138-142051

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur bal 002

File No. - N° du dossier BAP-4-37133 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Annexe A

*Référence - Partie 4 - Critères d'évaluations techniques obligatoires dans cette présente p.7

Art.	Spécification et Composantes
1	Diamètre au-dessus du banc de 24 pouces plus ou moins 2 pouces. Distance entre les centres de 60 pouces plus ou moins 2 pouces
2	Banc à 3 « V » d'une largeur minimale de 15 pouces
3	Base en fonte "Mééhanite" ou de meilleure qualité avec rail trempé à au moins 37Rc
4	Frein mécanique au pied, pleine largeur
5	Bouton du variateur de vitesse de rotation situé sur le chariot longitudinal, avec une plage de vitesse variable allant de moins de 40RPM à plus de 1200RPM. Affichage digital de la vitesse de rotation en RPM requis.
6	Lecteur digital 2 axes avec une résolution de 0.0001 pouce sur l'axe « X »
7	Garde de protection frontal contre projection de copeaux, indépendant du chariot et mobile sur toute la longueur d'usinage (axe Z). Ledit garde doit avoir une fenêtre anti-rayure et un éclairage d'au moins 1500LUX.
8	Diamètre de la poupée mobile d'un minimum de 4 pouces. Cône de la poupée mobile MT5. Course du canon de la poupée mobile d'au moins 9 pouces
9	Puissance du moteur de broche d'au moins de 20HP
10	Garde de mandrin ayant un mouvement de rotation autour de la broche
11	Interrupteur à action positive pour le garde de mandrin ainsi qu'un interrupteur empêchant les départs intempestifs
12	Rideau de protection de vis mère
13	Diamètre interne de la broche d'un minimum de 4 pouces avec manchon MT5 x MT7
14	Possibilité de filetage impérial et métrique

Solicitation No. - N° de l'invitation W0138-142051/A

W0138-142051

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier BAP-4-37133

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur bal 002

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Art. **Spécification et Composantes** 15 Blocage de la poupée mobile pour éviter qu'elle sorte du banc 16 Protecteur arrière de pleine longueur contre l'éjection des copeaux 17 Système de lubrification automatique 18 Mandrin à 3 mors d'au moins 10 pouces 19 Mandrin à 4 mors indépendants d'au moins 12 pouces 20 Transformateur 600V/220V 21 Pompe d'arrosage du liquide de refroidissement 22 Pattes de nivellement 23 Déchargement et mise en place dans l'atelier 24 Mise à niveau, mise en route, formation d'opération de l'équipement Solicitation No. - N° de l'invitation W0138-142051/A Client Ref. No. - N° de réf. du client

W0138-142051

Amd. No. - N° de la modif.

 $\begin{array}{c} \text{Buyer ID - Id de I'acheteur} \\ bal 002 \end{array}$

File No. - N $^{\circ}$ du dossier

BAP-4-37133

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Annexe B

Fixation des prix:

Avant de soumettre vos prix, veuillez-vous référer à la clause 5. Paiement dans ce document.

Veuillez indiquer la marque et le modèle de cet article et compléter la dernière colonne de ce tableau:

Article	Description	Quantité	Prix ferme
			(taxes extras)
1	Tour conventionnel, conformément aux spécifications décrites dans l'Annexe "A": *Avec mise à niveau, mise en route et formation prévue pour 6 personnes:	1 ch	\$
	Marque offerte:		
	Modèle offert :		
2	Deux (2) copies des documents suivants livrées avec le tour en français et en anglais: (réf. Annexe A) - Manuel d'opération pour le tour et toutes ces composantes; -Procédures de sécurité; -Manuel d'entretien préventif -Procédure de dépannage	1 lot	\$
3	Frais de livraison et de déchargement: - Les biens livrés au MDN - 3 Escadre Bagotville - 3EMA -B216 salle 124.1	1 lot	\$
5	Le tout pour un montant total de:	>	· \$